



Participation aux Commissions

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à notre appel.

Nous les contacterons dès la rentrée.

N'OUBLIEZ PAS !
LA RENTREE DES CLASSES
LE 2 SEPTEMBRE

LES ENCOMBRANTS
LE 27 SEPTEMBRE

Suite aux orages du Week End de Pentecôte, nous avons déploré quelques garages et caves inondés.

La Commission d'urgence est intervenue afin de rassurer et de constater d'éventuels dégâts.

RAPPEL LES HORAIRES DE LA MAIRIE PERMANENCES DE VOS ELUS

Quel jour ?	Quelle heure ?	Qui ?
Lundi	9h - 12h	Conseiller
Lundi	16h - 19h	Secrétariat et Conseiller
Mardi	9h - 12h	Maire Adjoint
Mardi	16h - 19h	Secrétariat
Mercredi	9h30 - 12h	Maire Adjoint
Mercredi	18h - 19h30	Conseiller
Jeudi	9h - 12h	Secrétariat
Jeudi	17h - 19h	Conseiller
Vendredi	16h - 17h30	Secrétariat et Conseiller
Samedi	8h - 10h	Le Maire

HORAIRES D'OUVERTURE CET ÉTÉ (Juillet et Août)

Votre Mairie sera ouverte

Tous les Mardis : de 9h à 12h et de 16h à 19h

Tous les Vendredis : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mais si vous avez besoin, n'hésitez pas à prendre Rendez vous :

☎ 01 34 79 11 21

© Mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr



AU SOMMAIRE DE CE FIL : UN DOSSIER SCOLAIRE & PERISCOLAIRE

**Fête de l'école
C'est le 20
Juin !**



Rendez vous à 18h00 dans la cour de l'école
Un apéritif sera offert

Dans ce numéro :

Dossier Scolaire et Périscolaire	2
Dossier Scolaire et Périscolaire	3
Dossier Scolaire et Périscolaire	4
Dossier Scolaire et Périscolaire Le Potager	5
Et pour nos Tous Petits	6
La canicule	7
Environnement: un village sans pesticide	8
Environnement: un village fleuri	10
Vos prochains Rendez vous	11
Infos Pratiques	12

Bienvenue dans le n° 2 du *Fil de Fontenay* dont l'édition sera bimestrielle à partir de septembre.

Au sommaire de ce mois-ci :

Un dossier spécial sur « Le scolaire et le périscolaire » avec principalement la Réforme des rythmes scolaires qui prendra effet à la rentrée prochaine.

Nous avons souhaité que cette contrainte se transforme en opportunité pour les enfants de Fontenay.

Vous trouverez également quelques informations Environnement avec le démarrage des opérations d'embellissement.

Merci aux Fontenaysiens et Fontenaysiennes qui nous ont proposé leur aide dans les commissions et avec qui, nous allons très prochainement démarrer les travaux.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous « Bonnes Vacances » et

Rendez-vous en septembre !

Votre Conseil Municipal

Les nouveautés de la rentrée

En accord avec la direction de l'école et les consignes académiques, le conseil municipal a décidé de mettre en place, à la prochaine rentrée, la réforme des rythmes scolaires à Fontenay.

Les nouveaux horaires seront donc les suivants :

lundi, mardi, jeudi	8h30/11h30	13h30/ 16h
mercredi	8h30/11h30	
vendredi	8h30/11h30	13h30/ 15h

Ce changement d'horaires a ses exigences et génère des contraintes matérielles et financières réelles quant à son organisation pratique.

Mais après réflexion, nous avons choisi de nous donner les moyens nécessaires pour faire de cette réforme, à la base contraignante, une opportunité pour nos petits écoliers et peut être même une chance !

L'horaire proposé le vendredi (15h/16h30) nous permettrait d'organiser des activités périscolaires réellement éducatives.

En effet, nous souhaiterions proposer aux petits Fontenaysiens des animations culturelles dans le domaine de la musique, du théâtre et des arts plastiques.

Nous avons contacté des professionnels qualifiés chacun dans leur domaine, qui seraient à même de communiquer et de faire partager leur Art aux enfants dès la maternelle. Ce projet nous tient à cœur mais a un coût que la commune ne peut assumer seule. Il nécessite l'adhésion et la participation des parents.

Une enquête a été lancée auprès des familles pour connaître leur avis car la mise en place de ces activités est fonction du nombre de participants. Nous vous communiquerons les résultats détaillés ultérieurement, la synthèse ci-dessous tient compte de vos réponses.

Nous souhaitons le meilleur pour les enfants de notre village. Ouvrir leur esprit à la Culture, à l'expression artistique, à la découverte du « beau » est un projet enthousiasmant !
Souhaitons que le plus grand nombre y adhère...

Synthèse des évolutions pour le périscolaire :

- Les lundis, mardis et jeudis la garderie débutera à 16h pour un coût forfaitaire de : 4,75 € (par jour et par enfant)
- Un service d'aide aux leçons sera mis en place pour les enfants de la garderie de 16h45 à 17h45 sans surcoût.
- Un service de cantine sera instauré le mercredi et les enfants devront être récupérés à 13h30
- Le vendredi, des activités périscolaires (Musique, théâtre et arts plastique) seront proposées de 15h15 à 16h15 pour un coût de 50 € (par an) et la garderie démarrera à 16h15.

Quand ?	Quoi ?	Par Qui ?
22 Juin 10h30	Marche Pique Nique de l'AVL3C (départ du terrain communal)	AVL3C
13 Juillet	Fête Nationale du 14 juillet (Apéritif dînatoire et Bal dans la cour de l'école)	Mairie
20 Juillet	Marche des lavoirs	Parc Régional du Vexin
20 Juillet 10h30 _ 12h30	Echanges autour des Carrières (Place de la Mairie)	AVL3C
6 Septembre 10h - 12h	Forum des associations (maison communale)	Mairie
7 Septembre	Kermesse (cour de l'école)	A.D.J
7 Septembre	Concours de pétanque de fin de saison	La Fontenoise
13 Septembre	Théâtre « J'attends un enfant...Ma femme aussi »	A.D.J
21 Septembre	Journée du Patrimoine (Mairie)	
27 Septembre matin	Matinée « Nettoyons la nature »	Mairie
4 et 5 Octobre	Fête de la Saint Denis	Mairie

BAL DU 13 JUILLET
RECHERCHONS DJ POUR
ANIMER LA SOIREE
(début 23H après apéritif
dînatoire)
Contactez Eric Lieussou
Tél : 06 07 08 71 51

OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »
LE SAMEDI 27 SEPTEMBRE

VENEZ VOUS RENSEIGNER EN MAIRIE
SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER
Matériel fourni

PREMIERE GUERRE MONDIALE
VENEZ CONTRIBUER A L'EXPOSITION QUI SERA
PRESENTEE EN MAIRIE EN NOUS PRETANT DES
PHOTOS, DES DOCUMENTS, DES OBJETS

JOURNEES DU
PATRIMOINE

Pour notre exposition en Mairie
Vous avez de vieilles photos de
notre village, des anecdotes, des
histoires
Contactez Eric Lieussou
Tél : 06 07 08 71 51

L'été sera fleuri et coloré !

Votre nouvelle équipe municipale a à cœur d'embellir notre village et d'offrir, à ses habitants et à ses visiteurs, l'image d'un village propre, soigné et convivial.

La mise en valeur de ce cadre privilégié était un objectif annoncé dans les projets.

Ce travail d'embellissement a commencé par un état des lieux et s'est poursuivi, par le fleurissement de la mairie, des places, des lavoirs et des entrées de village.

Une équipe d'élus s'est attelée à cette tâche ambitieuse et motivante, soutenue par la participation active de quelques habitants passionnés de jardin !

Nous remercions :

**Les bénévoles qui sont venus nous aider
(même sous la pluie) !**

M. Roberge qui a eu la gentillesse de fournir de la terre !

**Et tous ceux qui voudront bien prendre un peu de leur temps
pour arroser voire désherber.**



UN GRAND MERCI....!



Après de nombreuses années passées en poste à l'école de notre village, **Mme LE ROUX** enseignante des CP-CE depuis septembre 2001, et **Mme LOGGHE** enseignante des CM en charge de la Direction de l'école depuis septembre 2007, nous quittent pour de nouvelles affectations.

Nous les remercions **pour leur professionnalisme et leur implication qui ont dynamisé la vie de notre école**, contribuant aussi à la vie de notre village : en marge des nombreuses activités scolaires, activités en partenariat avec le Parc Naturel du Vexin, initiations et activités sportives : escrime, golf, pratique du VTT sous formes de sorties dans les chemins et bois de notre commune, et aussi organisations de classes de découvertes .

A l'heure des tableaux numériques pour les classes de CE et CM dès la rentrée de Septembre



Le tableau blanc interactif (TBI), ou tableau numérique interactif (TNI) est un dispositif alliant les avantages d'un écran tactile et de la vidéo projection.

Le vidéo projecteur affiche l'écran de l'ordinateur sur le tableau blanc et il est possible d'effectuer à la main ou à l'aide d'un stylet sur le tableau tout ce qu'on pourrait réaliser à l'aide d'une souris.

Le tableau est donc à la fois un écran de projection et un écran tactile, qui permet le contrôle logiciel de l'ordinateur et l'écriture ou le dessin comme sur un tableau traditionnel. Les élèves peuvent "venir au tableau" interagir avec l'ordinateur sous l'œil, l'oreille de toute la classe.

La mise en place de la salle informatique se finalise avec:

- Une vingtaine de postes informatiques fonctionnant en réseaux pour l'initiation à l'informatique et le travail de groupe.
- Mise en place d'internet dans toutes les classes primaires.
- Création d'un nom de domaine pour l'école et de messagerie.

N'OUBLIEZ PAS LA BIBLIOTHEQUE !

Tous les lundis en période scolaire de 16h30 à 17h15

Jacky accueille les enfants dans ce petit coin de couleurs et de mots juste au dessus de l'école.

Prêt de 3 livres, pendant 3 semaines



RENTREE SCOLAIRE 2014 - 2015

Les inscriptions et admissions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Les inscriptions et admissions concernent :

La Maternelle : Enfants nés dans l'année civile 2011

Les nouveaux habitants (concernés pour chaque classe de maternelle)

Les inscriptions seront prises en Mairie aux heures d'ouverture (voir infos pratiques).

Se munir :

- ♦ Du livret de famille
- ♦ Du carnet de santé de l'enfant
- ♦ De deux justificatifs de domicile
- ♦ Du certificat de radiation de l'école où était scolarisé l'enfant (pour les nouveaux habitants)

Les admissions se feront à l'école auprès de Madame LOGGHE (avec les documents ci-dessus et l'attestation d'inscription de la Mairie), sur rendez-vous, le mardi ou les autres jours après 16H30 (jours d'école). Téléphone : 01.34.79.11.92

A noter : Si la famille n'habite plus la commune une demande de dérogation doit être formulée auprès de la commune de résidence

INSCRIPTION GARDERIE CANTINE

2014 - 2015

Courant juillet, la Mairie adressera aux familles dont l'enfant est scolarisé dans notre école, le dossier complet d'inscription à retourner à une date butoir mentionnée dans le courrier accompagnant cet envoi avec le nouveau règlement.

Pour une première inscription, merci de vous rendre en mairie afin de récupérer le dossier d'inscription.

Bientôt, vous pourrez retrouver tous les éléments d'inscription

sur le site internet de la Mairie

Horaires: garderie matinale début 7h 30/ garderie post scolaire fin 18H30



Pourquoi du fauchage tardif dans notre village ?

La gestion des milieux naturels impliquent une substitution des moyens mécaniques d'entretiens afin d'améliorer leur richesse écologique.

Pour cela nous souhaitons expérimenter le fauchage tardif ce qui consiste à laisser pousser la végétation sur les bas-côtés des routes ou talus afin de permettre le développement de la faune et de la flore qui y élisent domicile.

Le fauchage tardif ou gestion différenciée n'est pas une absence de fauchage mais un ajustement des interventions d'entretien en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité (virages, sorties de chemins, carrefours). Ces interventions prennent en compte l'accomplissement du cycle des plantes et la vie des animaux.

Concrètement, le fauchage tardif consiste à laisser pousser la végétation sur les bas-côtés des routes pendant les périodes printanières et estivales afin de favoriser le développement de la faune et de la flore abritées dans ces hautes herbes.

Cette gestion différenciée des bords de route permettra de préserver, la biodiversité de ces espaces de nature ordinaire, composés de talus et fossés.

La fauche interviendra en avril-mai sur une banquette de 1,20 m afin d'assurer la visibilité des carrefours, virages et pieds de panneaux.

Puis ensuite en septembre où l'ensemble des talus seront coupés.



Fontenay Saint Père s'inscrit dans une démarche des « villages bio et sans pesticides »



**Sortir du tout pesticide, une obligation légale.
En tant que citoyen, nous avons tous un rôle à jouer dans le changement des mentalités et la construction d'un cadre de vie plus sain**

On veut des communes bio et sans pesticides :

Pour préserver la santé des habitants (enfants, femmes enceintes ...)

Pour préserver la santé des travailleurs (agriculteurs, techniciens de la voirie ...)

Pour améliorer la cadre de vie (renforcer les liens sociaux, soutenir l'emploi et l'agriculture locale ...)

Pour préserver l'environnement (qualité de l'eau, de l'air, du sol ...)

Pour préserver la biodiversité (protection des abeilles, des insectes, de la flore ...)

Comment faire ?

► **Désherbage à l'eau chaude :**

procédé qui permet une sortie de vapeur d'eau à 130° dont la chaleur fait éclater les cellules de la plante qui meurt.

► **Désherbage thermique ou brulage à la flamme :**

choc thermique qui provoque une évaporation de l'eau contenue dans la plante qui se dessèche ensuite.

► **Désherbage Mécanique et Manuel :**

des appareils mécaniques à couteaux ou rabots pour gratter le sol ou utilisation de la binette pour l'arrachage de mauvaises herbes.

► **Lutte Biologique :**

utilisation d'auxiliaires : coccinelles, chrysopes, protection des prédateurs naturels (oiseaux, araignées ...) est une solution alternative aux traitements insecticides.

► **Modification des pratiques paysagères :**

paillage naturel à base de broyat remplace progressivement les herbicides sélectifs dans les massifs d'arbustes et permet d'économiser l'arrosage dans les massifs fleuris.

Les déchets d'élagage et de taille broyés, les tontes de gazon ou les fleurs fanées, pourront par exemple être recyclés afin de produire un compost. Celui-ci sera utile dans les massifs horticoles, comme paillage pour protéger et enrichir le sol, diminuer les besoins en eau, ou la fréquence de désherbage.



Attention !

Nous sommes en attente d'une réponse de la Ville de Levallois pour les mercredis du fait de la Réforme des Rythmes scolaires

LE POTAGER

Les enfants de notre village peuvent être accueillis, pendant les périodes de vacances scolaires et les mercredis, au Centre de loisirs « Le Potager » appartenant à la ville de Levallois-Perret.

Le Centre est situé Rue de la Petite Vallée.

Il est constitué :

- D'une maison principale de 3 étages.
 - Au rez-de-chaussée, l'accueil, une grande salle d'activités avec poutres et cheminée, l'infirmerie, des sanitaires (maternels et primaires) et des douches (pour les campeurs).
 - Le 1er étage est adapté aux enfants de maternelles et le 2nd à ceux de primaires.

A chaque niveau, des poutres donnent une ambiance chaleureuse.

Nos enfants trouveront un coin bibliothèque, des espaces de ludothèque, d'arts plastiques et des sanitaires.

D'un bâtiment annexe comprenant

- Une salle de restauration avec une grande véranda, où, même l'hiver, les enfants ont l'impression de déjeuner en plein air.
- L'étage accueille un atelier multimédia pour les plus grands et une salle pour la sieste des plus petits.

Les dossiers d'inscriptions pour l'année 2014/2015 **seront disponibles dès que possible dans le courant de l'été** (en Mairie), il est important de de confirmer dès maintenant l'inscription de vos enfants pour septembre.

Les conditions pour l'année 2014/2015 sont les suivantes :

- Enfants de 5 à 10 ans (cycle primaire uniquement du CP au CM2),
- Accueils pendant les vacances scolaires de 10h30 à 16h,
- Accueils les mercredis de 10h30 à 16h,

Pas de changement de tarif pour cette année, règlement pour l'année 80 euros, auquel il faut ajouter 2.50 euros par jour pour le repas.

Attention le nombre de place est limité à 20 enfants et nous sommes complets tous les ans !

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants au Centre de loisirs, doivent contacter la Mairie ou Marie Christine GOUET au 06 34 70 07 87

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE FONTENAY SAINT PERE

Notre commune compte 4 assistantes maternelles toutes dévouées à s'occuper de nos petits.

Retrouvez leurs coordonnées en Mairie ou sur le site internet



Relais d'Assistants Maternelles d'ISSOU

Cette structure, ouverte aux enfants de 0 à 3 ans, accueille les assistantes maternelles et parents désireux d'initier les bambins à la vie en collectivité dès leur plus jeune âge.

Ce lieu d'information s'adresse aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant et aux assistantes maternelles, en qualité de professionnelles de la Petite Enfance.

Horaires du RAM

Les matinées récréatives :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h15 - 12h

Les permanences au relais

(sur rendez-vous) :

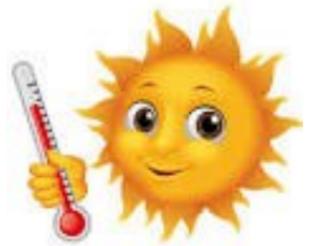
Lundi 13h - 19h30
Mardi et Jeudi 13h - 16h
Vendredi 13h - 15h30
Chaque 2ème samedi du mois 8h30
- 12h30

Contact

Delphine PINKERT
Responsable du Relais
Assistants Maternelles

Les petits petons
Place Montalet
78440 ISSOU
01 34 97 13 89

LA CANICULE



• Une définition simple

Il s'agit d'une température élevée (> 30 °), qui dure sur 3 à 4 jours et qui ne baisse pas la nuit

• Quelques mesures de précaution à prendre

Maintenez les fenêtres, les stores et les volets fermés pendant la période d'ensoleillement

Aérer les pièces la nuit et provoquer des courants d'air pendant la nuit

Refroidir les pièces, par évaporation d'eau en pendant un linge humide devant les fenêtres

Placer un pain de glace ou un sac de glaçons dans un courant d'air (devant un ventilateur).

Verser régulièrement un seau d'eau, si possible, le soir après le coucher du soleil, sur les terrasses, balcons ou appui de fenêtres.

Se vêtir de vêtements amples qui laissent passer l'air et absorbent la transpiration.

Boire régulièrement, de l'eau, des fruits pressés.

Utiliser un ventilateur et un brumisateur.

Prendre des douches régulièrement.

S'alimenter avec des plats froids et privilégier les légumes et les fruits.

Eviter les efforts et les sorties aux heures les plus chaudes.

[Demander l'aide de ses voisins](#)
[Proposer son aide aux plus fragiles](#)
[Soyons solidaires face à une menace collective.](#)

LA MAIRIE SERA A VOTRE DISPOSITION

La salle communale, qui est climatisée, sera ouverte si besoin

EN CAS DE BESOIN APPELEZ LE 06 73 94 06 68